

DECISION DU PRESIDENT N°2022-091

- **OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PBI-2022-012**
« TRAVAUX DE REFECTION DE LA PISTE D'ATHLETISME ROGER BASSET A AUNAY SUR ODON »
 - **Attribution du marché**

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2022-012, passé selon la procédure adaptée, relatif au choix d'entreprises pour effectuer les travaux de réfection de la piste d'athlétisme Roger Basset à Aunay sur Odon, dont la date limite de remise des offres était le 05 décembre 2022,

Considérant que la commission d'attribution MAPA s'est réunie le 16 décembre 2022 à 14h00 pour examiner les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

ARTICLE 1 : De valider et de retenir l'entreprise suivante :

AGILIS SAS

Mandataire
245 allée du Sirocco
ZA Cigallière IV
84250 LE THOR

SIORAT

Co-traitant
31 Rue Bobby Stands Bâtiment E
44800 SAINT HERBLAN

ARTICLE 2 De signer et notifier l'ensemble des documents afférents (notamment les notifications d'acceptation d'offre, les rejets...),

ARTICLE 3 Monsieur le directeur général des services et la trésorière sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay

Le Président
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard Leguay
Date : 20/12/2022
Qualité : Président



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20221220-2022-091-AR
Date de réception préfecture : 22/12/2022